



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-002

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 17 décembre 2019, le *Règlement numéro E-002 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 500 000 \$*. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par le tenue d'un registre le 15 janvier 2020 et a reçu l'approbation ministérielle le 9 mars 2020.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 10 mars 2020.

La greffière,


FLAVIE ROBITAILLE